



## PROTOCOLE SANITAIRE

### Applicable pour chaque élève / professeur de l'association lors de chaque cours de danse :

- Le port du masque est obligatoire dans l'ensemble des espaces de circulation du complexe sportif (couloir, accueil) mais également dans la salle de danse ou de théâtre (suivant le lieu du cours) y compris lors de la pratique de la danse.
- Réaliser un lavage des mains avec du savon dans les sanitaires du complexe ou avec du gel hydro-alcoolique à l'entrée de la salle de danse :
  - o Avant le début du cours
  - o Entre 2 cours (si l'élève suit plus d'un cours à la suite)
  - o A la sortie du cours

*Dans le cas d'un lavage de mains au savon : si une personne est déjà en train de se laver les mains dans les sanitaires, attendre son tour dans le couloir.*  
*Des distributeurs de gel hydro-alcoolique seront disponibles dans les couloirs du complexe et les salles de danse.*
- Arriver en tenue adaptée et repartir après le cours : une paire de chaussures spécifique sera apportée dans un sac pour un usage dans la salle. Chaque bouteille d'eau sera repérée et marquée par son utilisateur.
- Respecter les gestes barrières :



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter une distance de 1 mètre

- Attendre la fin du cours précédent à l'extérieur du complexe sportif (dans le cas où un cours à lieu avant)  
Attendre la sortie complète des élèves du premier cours avant de rentrer dans le complexe sportif et la salle de danse (le changement de chaussures se fera à l'intérieur de la salle de danse – au niveau de l'entrée et de la sortie de la salle).

### Applicable pour chaque professeur de l'association lors de chaque cours de danse :

- Procéder au nettoyage de la sonorisation / table utilisées lors du cours :
  - o Avant utilisation (en début du premier cours)
  - o Après utilisation (à la fin du dernier cours)

*Des sprays désinfectants et rouleaux de papier seront disponibles à l'accueil du gardien et dans les salles pour procéder au nettoyage du matériel.*



### **Généralités :**

- Le nombre d'élèves présents dans la salle de danse sera limité à 24 personnes + 2 professeurs.
- L'accès aux vestiaires du complexe sportif est interdite ...seuls les sanitaires seront accessibles.
- Les portes d'entrées de la salle de danse resteront ouvertes dans la mesure du possible pour éviter les contacts sur leurs surfaces et le renouvellement de l'air.  
Pour les salles possédant 2 portes d'accès, une circulation Entrée et Sortie sera balisée afin de réduire les croisements lors des accès.  
Pour les salles possédant une seule issue, la sortie sera prioritaire et préalable à l'entrée des personnes
- Chaque membre s'engage à respecter ce protocole, ainsi que celui du complexe sportif, sous peine d'exclusion de l'association sans remboursement de l'inscription en cours.  
Une charte d'engagement devra être signée par chaque adhérent / professeur, conditionnant son accès au complexe sportif et aux salles de danse pour la participation aux cours.

### **Précautions :**

- Il est recommandé une reprise d'activité physique progressive en durée et intensité afin de réadapter le corps à l'effort (cœur, muscles, tendons) sans oublier l'hydratation habituelle lors de l'effort.
- NE PAS VENIR EN COURS OU ARRÊTER IMPERATIVEMENT TOUTE ACTIVITE PHYSIQUE ET CONSULTER RAPIDEMENT UN MEDECIN DEVANT L'APPARITION DES SIGNES D'ALERTE SUIVANTS :
  - o Fièvre > 38°C,
  - o Frissons (sensation de chaud / froid),
  - o Toux,
  - o Difficulté respiratoire au repos ou essoufflement anormal à l'effort,
  - o Douleurs ou gênes thoraciques (dans la poitrine),
  - o Élévation de la fréquence cardiaque de repos,
  - o Diarrhée,
  - o Maux de tête,
  - o Courbatures généralisées,
  - o Perte brutale du gout et/ou de l'odorat,
  - o Fatigue anormale.